

### **Souçons de fraudes dans la filière cire d'abeille, la FNAB se mobilise**

**Paris, le 14/11/2019.** La FNAB sera présente ce jeudi au TGI d'Orléans, aux côtés de la confédération paysanne et du syndicat apicole SAPRA, pour soutenir les apiculteurs victimes des fraudes de l'entreprise Thomas, fournisseur de matériel apicole. Ce cas précis ne concerne pas directement des apiculteurs bio, la filière bio a néanmoins été touchée par le passé<sup>1</sup> et pourrait l'être à nouveau. Ce procès revêt donc une importance majeure pour l'avenir de la filière.

**La FNAB soutient aujourd'hui la démarche des plaignants pour exiger une meilleure traçabilité de la cire d'abeille mise sur le marché, la mise en œuvre de contrôles plus nombreux et l'amélioration des bonnes pratiques des apiculteurs et des ciriers.**

#### **Une filière apicole de plus en plus exposée aux fraudes**

L'enquête administrative<sup>2</sup> portant sur la filière française de transformation de cire des abeilles à usage apicole conduite par la Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire (BNEVP) entre 2016 et 2017 montre de nombreuses pratiques frauduleuses : des pratiques commerciales trompeuses, la falsification de produits agricoles ou encore la tromperie sur la nature et les qualités substantielles. Les apiculteurs recyclent les cires d'opercule, une ressource de grande qualité, lors de la récolte de miel en les transformant en cire gaufrée afin de faciliter la conduite des colonies. Or, la production de cire est directement liée à la production de miel, celle-ci étant en régression la disponibilité en cire est plus contrainte, obligeant le recours aux importations, augmentant ainsi l'exposition au risque de fraudes.

#### **Des actions concrètes pour améliorer de la qualité des cires d'abeilles**

Les professionnels ont travaillé les problématiques de cire d'abeille contaminée et/ou adultérée pour investiguer les cas d'intoxication, alerter les pouvoirs publics, soutenir les apiculteurs affaiblis économiquement et diffuser l'information dans la filière. Nous soutenons l'amélioration des pratiques des apiculteurs et de la filière cire d'abeille à travers la diffusion d'un guide sur la qualité toxicologique de la cire d'abeille et le déploiement en cours d'un contrat type pour le gaufrage à façon.

**Contact presse :** Cyril WAY, apiculteur bio et référent FNAB - 07 86 83 75 48 (présent sur place)

---

<sup>1</sup> Auvergne-Rhône-Alpes, 2017, cas de cire contaminée (AgribioDrôme, Confédération paysanne, SAPRA)

<sup>2</sup> J.P. Martinet, 2017 La filière française de transformation des cires d'abeilles à usages apicole (DGAI/BNEVP)